



# DECLARATION CNSIS DU 12 MARS 2025

1

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu.e.s, cher.e.s collègues,

L'attractivité dans la fonction publique est un mantra revenu souvent, pour les organisations syndicales, les employeurs, CNFPT (décembre 2023), le sénat (mars 2024), France stratégie (décembre 2024), tout un tas de préconisations a été fait.

Le gouvernement après l'utilisation du 49.3 pour la loi de finances 2025, a décidé d'abaisser les indemnités journalières pour les agents publics pendant les 90 jours à 90% à la place de 100%.

**Nous remarquons qu'aucun de ces rapports ne préconise de sanctionner les malades en abaissant les revenus pendant l'arrêt maladie, mais le gouvernement l'a fait.**

Une sanction financière pour les malades en plus du jour de carence, de la perte des tickets restaurant, une perte compensée par aucun dispositif.

Une perspective de voir des agents parfois en difficultés avant la fin du mois, avoir de plus grandes difficultés encore. Quand des agents sont surendettés, perdent leur logement, logent chez des amis ou dans leur voiture, le service public n'en n'est pas meilleur, dites-le autour de vous.

Le désamour de la fonction publique et des fonctionnaires est chanté sur tous les tons, sur toutes les chaînes. Des essentiels au temps du COVID à ennemis de l'intérieur à l'image des coups violents portés par le gouvernement états-unien envers ses fonctionnaires.

Les prochaines élections municipales et présidentielles seront à n'en pas douter le concours à celui qui se débarrassera du plus grand nombre de fonctionnaires, triste compétition avec une vraie charge émotionnelle pour les agents publics qui se disent qu'ils sont méprisés par les politiques qui les dirigent.

**Qu'on se le dise, le service public rendu dépend beaucoup de l'engagement des agents !!!**

Des sous, des sous, des sous voilà ce qu'attendent les SDIS comme on attend la pluie dans les déserts arides, ne nous leurrans pas dans le fonctionnement quotidien du service on bricole tous les jours et à tous les étages.

Recul d'investissement, baisse du nombre d'engins, discussion de la taille des cônes et des panneaux d'accident, etc...



A l'heure de la mobilisation générale pour financer l'armée, il serait opportun que la nécessaire réflexion entamée sur le financement des services d'incendie et de secours se concrétise sans trop tarder. Les besoins font consensus ce n'est pas toujours le cas, il faut donc construire des financements réalistes et suffisants.

2

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu.e.s, cher.e.s collègues, merci de votre attention.